

L'ETABLISSEMENT D'UN BUDGET ANNUEL D'EXPLOITATION ET DE TABLEAUX DE BORD PERIODIQUES

INCLUS DANS LA MISSION

Rendez vous de détermination du **budget annuel**

Etablissement du budget annuel

Etablissement de tableaux de bord périodiques par an comprenant *notamment* :

- Les ratios significatifs
- Le « réalisé » de la période
- Le « résultat projeté » (résultat projeté = réalisé + restant prévu)

rendez vous de commentaires du tableau de bord :

- RV1 : à l'occasion du premier tableau de bord, pour une initiation à l'utilisation de l'outil
- RV2 : trois mois avant la fin de l'exercice pour affiner le résultat et prendre les décisions finales

Envoi du tableau de bord périodique et contact téléphonique systématique :

- Rapide si le résultat projeté est proche du résultat budgété
- Plus approfondi dans les cas où le résultat projeté est très différent du résultat budgété

Fourniture d'un **document préparatoire au rendez vous** de détermination du **budget annuel**

Fourniture d'un **document navette** à adresser au cabinet **pour établissement du tableau de bord** périodique

Communication, du budget et de chaque tableau de bord au banquier, avec l'autorisation du client

TRAVAUX INCOMBANT AUX CLIENTS

Garantissant le bon déroulement de la mission et le niveau

Communication des **éléments nécessaires** à l'établissement du **budget annuel** (dossier préparatoire)

Communication des **éléments nécessaires** à l'établissement du **tableau de bord** périodique

Document navette et balance à adresser dans un **délai suffisant avant l'établissement du tableau de bord. Ce délai sera défini avec l'équipe APL.**

Détail des autres opérations à la charge du client en annexe

SUR OPTION*

Rendez vous de commentaires du TDB au-delà de ceux définis

Modification du budget annuel en cours d'exercice

MISSIONS CONNEXES*

Missions à mener consécutivement aux décisions prises à l'analyse des tableaux de bord

Situation intermédiaire

**Prestations non incluses dans la mission de base, qui devront être rajoutées si besoin*

PRIX

Etablissement du budget : €H.T.

Par tableau de bord périodique : €H.T

POUR LES OPTIONS ET LES MISSIONS CONNEXES

NOUS CONSULTER



VOS AVANTAGES CLIENT ...

- La seule comptabilité permet de constater le résultat passé, **la gestion permet d'influer sur les résultats à venir**
- **Savoir en permanence** quel résultat l'entreprise va faire en fin d'année
- **Eviter de découvrir à la fin de l'exercice les postes de charges qui auraient pu être réduits** si l'on en avait été informé plus tôt
- **Eviter de découvrir en fin d'année un niveau d'imposition que l'on aurait pu réduire** si l'on en avait été informé plus tôt



CE QUE VOUS Y GAGNEZ ...

- Réfléchir annuellement au budget permet de **réduire les charges**, et mettre en place les moyens de **développer le CA et la rentabilité**
- Appréhender en permanence le résultat projeté permet de **consacrer à autre chose le temps passé à s'angoisser, à s'inquiéter du résultat**
- Un budget et un tableau de bord périodique, communiqués régulièrement au banquier permettent de **mieux négocier les conditions bancaires, et plus rapidement**
- Un budget et un tableau de bord périodique, communiqués régulièrement aux actionnaires permettent de les **rassurer en peu de temps**, de leur **donner confiance en cas d'appel de fonds**
- **Prendre, en cas de bons résultats, des décisions qui n'auraient peut être pas été prises à temps** sans connaissance anticipée du résultat (investir, embaucher, partir en congés, octroyer des primes aux salariés clés,..)
- **Prendre, en cas de mauvais résultats, des décisions qui n'auraient peut être pas été prises à temps** sans connaissance anticipée du résultat (augmentation de prix, réduction de charges, etc...)